

---

***Jean-François Losier du Cégep régional de Lanaudière  
remporte le prix Marcel-Tassé 2010  
Prix de la relève décerné par la Chambre de l'assurance de dommages***

**Montréal, le 22 mars 2010** – C'est devant quelque 1 200 chefs de file présents au Gala de l'Institut de l'assurance de dommages du Québec (IADQ), du 18 mars dernier, que la présidente-directrice générale de la Chambre de l'assurance de dommages (ChAD), Mme Maya Raic, a remis le prix Marcel-Tassé 2010 à M. Jean-François Losier, finissant à l'attestation d'études collégiales du Cégep régional de Lanaudière.

Magasinier et journalier dans des usines de la région de Montréal, Jean-François Losier entreprend des recherches pour une carrière qui lui permettra de s'épanouir et de bâtir son avenir. L'assurance de dommages lui paraissant un choix judicieux. Tout au long de ses études, la conciliation des travaux, de la famille et de sa grande passion : le hockey de niveau élite n'a pas été facile. Toutefois, son intérêt grandissant pour l'assurance de dommages lui a permis de passer à travers ces épreuves et d'obtenir de très bons résultats scolaires.

Fonceur né, il veut suivre les formations pour obtenir les titres de PAA, de FPA et de courtier d'assurance associé C.d'A.Ass., et éventuellement acquérir son propre cabinet. Il exerce actuellement sa nouvelle profession à titre de stagiaire en assurance de dommages chez Jetté, Lavallée et associés inc. à Lanaudière. Déjà, il souhaite s'impliquer pour partager, avec d'autres jeunes, sa nouvelle passion...l'assurance de dommages.

#### **Le prix Marcel-Tassé**

«Cette année, les membres du jury ont été à même de constater la maturité et la qualité des gens qui choisissent notre industrie », souligne Mme Maya Raic, présidente-directrice générale de la Chambre.

En 2010, dix autres candidats de partout au Québec ont également su faire leur marque au cours de leur formation et durant tout le processus de sélection, soit :

<b>Nom du participant</b>	<b>Nom du cégep</b>
Catherine Capua	Collège O'Sullivan de Montréal
Pierre Décosse	Collège de Valleyfield
Frédéric Lam	Collège Montmorency
Caroline Latouche	Cégep de Lévis-Lauzon
Leila Lazreg	Cégep Beauce-Appalaches
Anick Levert	Cégep du Vieux Montréal
Yori Lévesque	Séminaire de Sherbrooke
Rachel Pageau	Cégep de Sainte-Foy
Geneviève Picard	Cégep à distance
Andrée Tremblay	Cégep de Jonquière

### **Le prix Marcel-Tassé**

Guidée par le principe d'encourager l'excellence et la volonté de saluer la relève, la Chambre de l'assurance de dommages remet pour la 11<sup>e</sup> année le prix Marcel-Tassé au finissant d'un programme d'étude collégiale en assurance de dommages s'étant le plus démarqué. Depuis 2007, le prix est assorti d'une bourse de 1 000 \$.

Avec le prix Marcel-Tassé, la Chambre de l'assurance de dommages veut honorer la mémoire d'un homme dévoué et passionné, M. Marcel Tassé, qui a influencé plusieurs générations de professionnels de l'industrie. C'est pour souligner sa contribution exceptionnelle que le prix porte son nom.

### **À propos de la Chambre de l'assurance de dommages**

La Chambre de l'assurance de dommages a pour mission d'assurer la protection du public, en veillant à la formation continue obligatoire et la déontologie de plus de 14 000 agents et courtiers en assurance de dommages et experts en sinistre. Elle encadre de façon préventive et discipline la pratique professionnelle des individus œuvrant dans ces domaines. Pour plus de renseignements, visitez le site Internet de la ChAD au [www.chad.ca](http://www.chad.ca).

- 30 -

Renseignements :           Chambre de l'assurance de dommages  
                                      Luc Belhumeur  
                                      Chargé de projets, communications et affaires publiques  
                                      Téléphone : 514 842-2591 ou 1 800 361-7288

Source :                       Chambre de l'assurance de dommages  
                                      Carine Lévesque  
                                      Agente de communications et d'information  
                                      Téléphone : 514 842-2591 ou 1 800 361-7288